

Edito

Chers élus, chers partenaires, chers collaborateurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre nouvelle lettre d'information Habitat Jeunes Normandie.

Nous consacrons ce 4ème numéro à un retour sur l'un de nos projets phares, la rencontre annuelle des résidents, nous réalisons un focus sur le développement territorial de l'offre Habitat Jeunes ; et enfin, comme dans chaque lettre, nous donnons la parole à l'un de nos adhérents.

N'hésitez pas à partager ces informations avec vos interlocuteurs et avec tout professionnel de l'habitat et de la jeunesse.

Bonne lecture !

L'équipe de l'URHAJ Normandie

La vie du réseau



Rencontre Habitat Jeunes 2018

Année après année, cette rencontre des résidents normands remporte un grand succès. Le weekend du 2 et 3 juin, ce ne sont pas moins de 70 jeunes issus de résidences et CLLAJ qui se sont réunis sur l'île de Tatihou aux côtés de 15 animateurs. De Cherbourg à Rouen en passant par Granville, Flers, Argentan ou Hérouville Saint-Clair, les membres du réseau ont parcouru la région pour cet événement.

Ce rendez-vous annuel des résidents est un formidable lieu de rencontre, de partage et d'échange.

Traversée en bateau, retour à pied, nuitée au camping étaient au programme. Une activité ludique a également été organisée tout l'après-midi permettant aux jeunes, répartis en onze équipes, de mettre en avant leur capacité à réfléchir et à s'organiser collectivement, à s'entraider et à faire preuve d'autonomie.

Le double objectif de cette rencontre semble avoir été largement atteint : renforcer la cohésion et le lien entre les équipes d'animation et accroître l'épanouissement des jeunes en favorisant leur ouverture vers l'autre.

Les résidents sont repartis ravis de ces rencontres avec des jeunes d'autres territoires, et les équipes socio-éducatives les batteries rechargées par l'engouement collectif pour cette action.

[Voir la vidéo](#)

BIEN PLUS QUE DU LOGEMENT

Le développement territorial

En décembre 2016, l'accord-cadre national '[Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes](#)' a été signé avec pour ambition d'accompagner le développement territorial des acteurs Habitat Jeunes en répondant aux enjeux de transitions (écologiques, énergétiques, sociales).

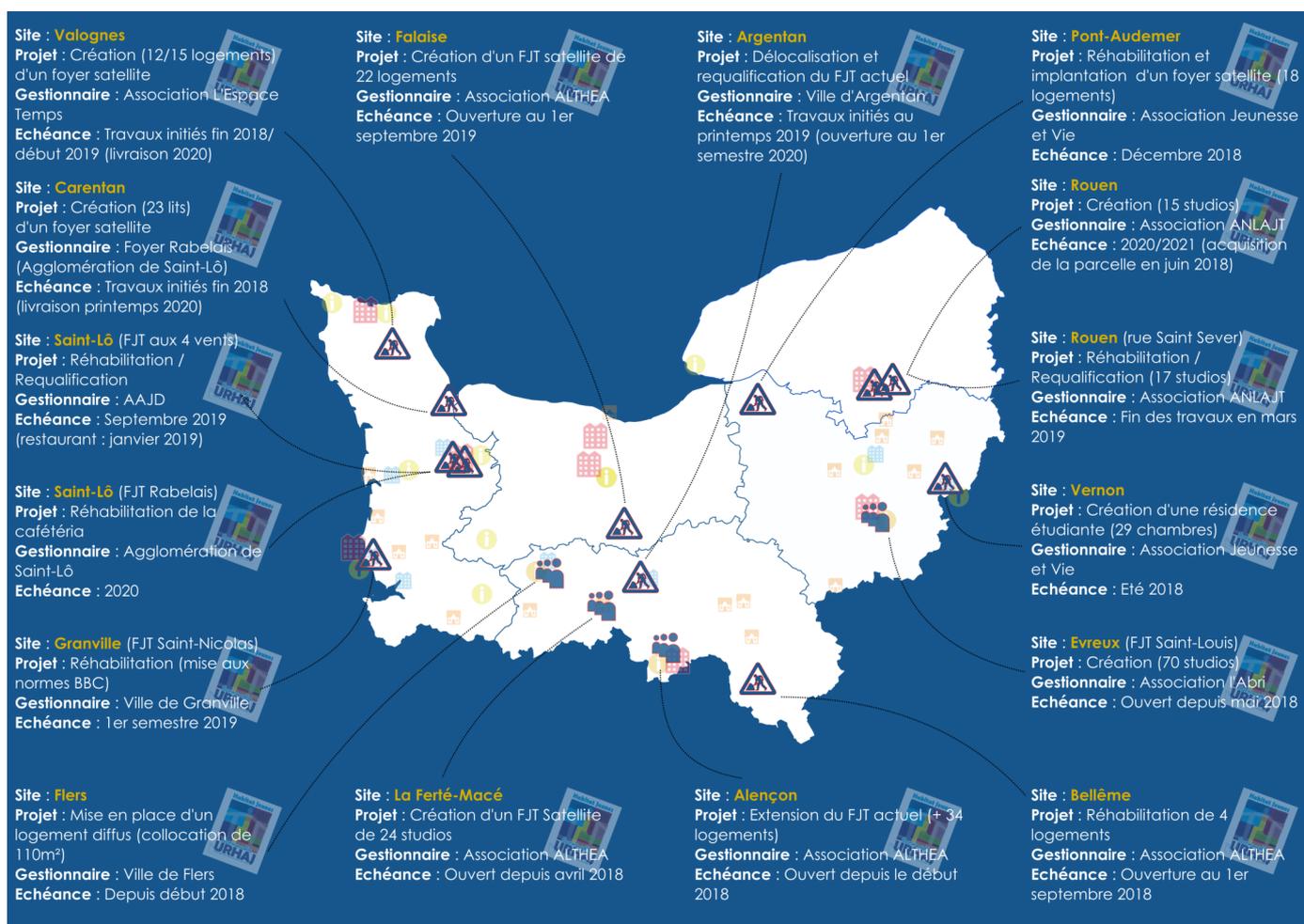
Cet accord-cadre a été pensé pour une mise en œuvre reposant sur une mobilisation des acteurs concernés par l'habitat des jeunes au niveau local, régional et national. C'est la raison pour laquelle en région Normandie, l'URHAJ et la DREAL Normandie ont réuni le 27 juin les signataires de l'accord et les acteurs régionaux ou départementaux concernés par le logement des jeunes. Cette première réunion a été l'occasion de présenter l'accord-cadre, faire un point sur les opérations en cours et à venir dans le réseau Habitat Jeunes et amorcer une discussion autour des besoins futurs.

A terme, l'objectif pourrait être de monter un comité de pilotage régional qui vise à analyser les besoins de manière conjointe en prenant en compte la diversité des acteurs sur la question du logement des jeunes.

Le Copil permettrait ainsi d'explorer ensemble les territoires dans un enjeu de développement des diverses offres.

Créations, réhabilitations, extensions sont actuellement au cœur des projets de nos adhérents.

Carte des opérations en cours et futures



Inauguration de deux nouvelles résidences

Le réseau s'étoffe, les adhérents montent de nouveaux projets et de nouvelles résidences voient le jour.

Ainsi à Alençon et Evreux, ce sont deux résidences Habitat Jeunes qui sont sorties de terre ces derniers mois et qui ont été inaugurées en juin dernier.



Althéa Habitat Jeunes, Alençon

Le lundi 11 juin, Althéa a inauguré 20 nouveaux studios.

Lancés en décembre 2016, les travaux ont été achevés à l'automne 2017 permettant aux résidents de prendre possession des lieux avant la fin de l'année.

Dans une dynamique de modernisation d'une aile du Foyer de Jeunes Travailleurs actuel, Althéa avait entrepris ce projet de résidence en bois. Le nouveau bâtiment est en effet composé de panneaux de bois lamellé croisé, un matériau pensé pour réaliser des économies d'énergie. Chaque studio mesure 20m² et comprend une grande pièce avec un coin chambre, un coin cuisine, une salle de bain et un balcon avec vue sur la cour pour ceux situés aux étages. Les résidents disposent de places de parking et d'un local vélos. Ils bénéficient également d'espaces collectifs et de services partagés propices aux échanges (pièce de vie commune, laverie, cuisine, etc.).

Althéa propose ainsi 150 logements sur le seul site des Châtelets. En parallèle une nouvelle résidence de 24 logement a ouvert en avril 2018 à la Ferté-Macé ; quatre logements à Bellême ont été livrés en juillet puis une nouvelle résidence verra le jour à Falaise en septembre 2019.

L'abri, résidence Saint-Louis, Evreux

Le vendredi 15 juin c'était au tour de l'Abri d'inaugurer sa nouvelle résidence, construite dans l'ancienne maternité en plein cœur du centre-ville d'Evreux.

Lancés en décembre 2016, les travaux ont été achevés au printemps permettant un déménagement de l'ancienne résidence vers celle-ci dès le mois de mai 2018.



Initié dès 2011, ce nouveau projet de l'association l'Abri met l'accent sur l'accueil des alternants avec, notamment, la signature d'une convention avec la CCI Portes de Normandie et le CFAI de l'Eure qui réserve 33 places aux alternants. Le résidence qui comprend 70 logements pour 81 places a en effet privilégié la construction de studios de grande taille favorisant la colocation entre jeunes alternants. Le résidence comprend 57 logements entre 16 et 26m², 12 entre 27 et 34m² et un grand T3. Chaque logement dispose de ses propres cuisine et salle de bain et a accès à des espaces communs (local vélo, parking, pièce de vie collective, etc). Le choix a été fait d'installer des compteurs individuels pour sensibiliser les jeunes aux économies d'énergies.

La résidence Saint-Louis a la spécificité d'avoir été construite dans les locaux de l'ancienne maternité du même nom. Idéalement située au cours de la ville d'Evreux, elle est le 1er équipement d'un programme ambitieux d'aménagement de l'îlot Saint-Louis. Le Logement Familial de l'Eure, "Entreprise Sociale pour l'Habitat" propriétaire de la résidence, a choisi d'en confier la gestion à l'Abri.

Zoom sur

La Plateforme Hébergement Transitoire

Nos questions à Chrystelle Auzou, directrice du CLHAJ 76



Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la Plateforme Hébergement Transitoire et comment elle a été mise en œuvre ?

La Plateforme Hébergement Transitoire a pour fonction de **faciliter l'accès** à l'hébergement ou au logement à **tout futur salarié ou stagiaire** arrivant sur le territoire du pays des Hautes Falaises, de la CC de la côte d'Albâtre ou habitant le territoire mais devant se rapprocher de son emploi ou de sa formation.

Ce projet est né d'une action pilotée par la **Directe** Régionale en 2014 « Lisemar : Plateforme liée aux mutations économiques sur le littoral Seinomarain » intégrée dans le Pacte National pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Dans ce cadre, le CLHAJ 76 a été associé par la Direccte sur la question relative aux besoins en hébergement des jeunes pour faciliter les mobilités et donc l'accès à l'emploi et à la formation.

L'agglomération Fécamp Caux Littoral, dans le cadre de son développement et d'une démarche de GPECT (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale) à l'échelle de plusieurs EPCI a souhaité initier une action visant à favoriser le recrutement des entreprises en **levant les freins** liés à l'absence de solutions d'hébergement temporaire sur l'ensemble du territoire de ce projet. Partenaire dès l'origine de la réflexion, le CLHAJ 76 a proposé d'expérimenter une action visant à apporter des réponses en matière de mobilité et d'arrivée sur le territoire : **La Plateforme Hébergement Transitoire**.

L'action est soutenue financièrement, depuis son démarrage en 2016, par Fécamp Caux Littoral Agglo, la CAF de Seine Maritime ; et depuis un an par la Fondation de France dans le cadre d'une recherche action sur le logement des salariés précaires. Elle a également bénéficié sur sa première année d'une subvention de la Direccte.

Comment fonctionne-t-elle ?

La chargée de mission est à l'**interface** entre le demandeur, son entreprise ou le centre de formation et les bailleurs (privés, touristiques, sociaux). Elle traite aussi bien les demandes de courte durée, de séjours temporaires ou de projets d'installation, apportant parfois des réponses successives pour **adapter la réponse** logement au parcours professionnel. Après évaluation de la demande et de la situation, elle se met à rechercher la solution qui sera la plus adaptée, tout en **mobilisant les dispositifs** qui vont permettre de sécuriser ou de solvabiliser les projets (Loca Pass®, Mobili Jeune®, Visale®, FSL, APL...).

Pour répondre aux besoins en hébergement transitoire, le CLHAJ 76 a

développé depuis un peu plus d'un an, des **logements partagés** meublés et entièrement équipés. Ils sont au nombre de trois pour le moment (2 à Fécamp, 1 à Etretat) et permettent de proposer 11 places. Ces logements sont principalement proposés au mois mais peuvent également répondre à des séjours fractionnés ou à la semaine, selon les disponibilités. Enfin, la chargée de mission assure une présence et un accompagnement de **proximité** des personnes accueillies, favorisant ainsi l'intégration sur le territoire et le vivre ensemble dans les logements partagés.

A quels enjeux répond-t-elle ?

Cette action vise à répondre à **plusieurs enjeux** :

- faciliter le recrutement de salariés qualifiés pour répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire,
- anticiper le développement économique du territoire (Eolien Offshore, Tourisme) en développant des solutions innovantes en matière d'hébergement transitoire,
- répondre à la problématique de l'hébergement des saisonniers repérée dans le cadre de l'Opération Grand site (OGS),
- faciliter l'accès à l'emploi ou la formation en levant les freins liés à la mobilité.

A quel(s) public(s) s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse à **tout public** en situation d'accès à l'emploi ou à la formation, dans le cas d'une mobilité entrante sur le territoire de l'action ou d'une mobilité intra-territoriale pour un rapprochement du lieu de travail.

A la marge, elle touche également le public originaire du territoire dans le cadre d'une mobilité sortante lié à un projet de formation ou d'emploi ou dans le cadre d'un enjeu de maintien dans l'emploi. Notons que dans ce projet, le CLHAJ 76, pour répondre aux besoins du territoire, va au-delà de son public traditionnel des jeunes de 16/30 ans.



[Voir une vidéo de présentation de la plateforme.](#)

Plus d'informations : **Stéphanie Logiou, chargée de mission** : plateforme.fecamp.clhaj76@orange.fr / **Chrystelle Auzou, directrice** : direction.clhaj76@orange.fr / www.clhaj76.org ou sur Facebook : [CLHAJ76](#)

Avec le soutien de :



URHAJ
Normandie



Espace Robert Schuman - 3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair



normandie@unhaj.org



02 31 53 75 00



www.habitat-jeunes-normandie.fr

